

examine impartialement les diverses opinions et conclut en mettant vraiment la question au point. Son jugement est juste et modéré (troisième partie).

Même manière de procéder au sujet des décrets de l'*Index* et du *Saint-Office* relatifs à Galilée. L'auteur met spécialement en relief la valeur juridique de ces décrets, ce qui fournit une réponse claire et définitive à ceux qui prétendaient en tirer une objection contre l'infailibilité (quatrième partie).

Enfin, pour compléter l'ouvrage, à raison de l'actualité et de la grande importance du sujet, l'auteur donne un *commentaire substantiel* du *Syllabus*. C'est la cinquième partie. « On trouvera dans cette cinquième partie le *texte authentique* du *Syllabus*, les *sources* d'où chaque proposition a été tirée, le *contexte* et les *circonstances historiques* qui aident beaucoup à comprendre, à déterminer le sens précis des propositions, la valeur et la portée de la condamnation ».

Et même, comme la plupart de ces erreurs ont été de nouveau condamnées par le concile du Vatican, ou par Léon XIII et Pie X, dans différentes encycliques, l'auteur indique les passages les plus importants de ces documents.

Sous ce rapport c'est un travail vraiment nouveau, complet, objectif. Les qualités de l'œuvre sont principalement la clarté, d'exposition, la sûreté de doctrine et la mesure. R.

— *Le Manuel des Sciences usuelles*, par les abbés Huard et Simard, est maintenant en vente dans les principales librairies, et à la Propagande du Livre (Bureaux de la *Vérité*), Québec. L'ex., \$0.60.

— *VIENT DE PARAITRE :*

*Abrégé de Zoologie*, par l'abbé Huard. 130 pages, in-12 ; 122 gravures. 25 cts l'ex., chez l'auteur. — *A l'usage des maisons d'éducation.*